

Le 28 novembre 2018

N/Réf. : 06595 (115136)

Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 30 octobre 2018 visant à obtenir des données en lien avec le nombre de décès par suicide pour l'année 2017

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 30 octobre 2018 visant à obtenir *des données en lien avec le nombre de décès par suicide pour l'année 2017*.

Comme discuté avec M. Paul-André Perron, nous ne pouvons vous fournir les données demandées puisque trop fragmentaires pour permettre d'en dresser un portrait fiable.

À ce sujet, le Bureau du coroner, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec publie annuellement le document intitulé *La mortalité par suicide au Québec – Mise à jour 2018* lequel est disponible à l'adresse Internet suivante : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2345>. Le contenu de cette parution pourrait répondre à certaines de vos questions.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Dana Deslauriers, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

DD/ns

p. j.